



Le dossier

Région

Après le nucléaire, l'hydroélectricité elle aussi à la relance

Deuxième source de production électrique après le nucléaire, première source d'électricité renouvelable en France, l'hydroélectricité sort de l'impasse. Après des années de blocage autour du régime des concessions des ouvrages, patrimoine industriel centenaire dans les Alpes, le barrage européen cède enfin... De bon augure pour développer le renouvelable dans le mix énergétique?

« C'est une excellente nouvelle. » À quelques semaines des dix ans du salon Business Hydro, à Grenoble à l'automne prochain, Roland Vidil, président du cluster Hydro 21, ne pouvait espérer meilleur timing. L'annonce, cette fin d'été, d'un compromis entre l'État et Bruxelles sur le régime des concessions hydroélectriques arrive après 20 ans de blocage... Et pourrait (enfin) relancer une dynamique d'investissements jusque-là en berne.

C'est en tout cas le souhait de beaucoup d'acteurs de la filière qui ont en tête les taux de production d'électricité de la région : plus de 43 % de la production nationale d'électricité hydraulique et 22 % de celle issue du nucléaire. « L'hydroélectricité et le nucléaire forment la colonne vertébrale de notre système énergétique parmi l'un des plus décarbo-

nés au monde », insiste Roland Vidil.

C'est aussi un patrimoine, ces 40 ans de recherche nucléaire qui ont bâti l'histoire du CEA Grenoble (lire par ailleurs) ; ces barrages et centrales édifiés au fil du XX^e siècle, principalement dans les Alpes. Un parc bâti sur l'héritage de l'industrie papetière, florissante, mais vieillissant.

« Le mix énergétique doit avancer sur deux jambes : le renouvelable et le nucléaire »

Jusqu'à cet accord, qui reste à définir, et selon la volonté de Bruxelles, EDF (qui exploite près de 80 % de la puissance de ces barrages) et Engie, autre grand concessionnaire, ne pouvaient réaliser de grands travaux sous peine de voir leur concession remise en concurrence. Il devenait donc

urgent de sortir de l'impasse... Sinon, comment doubler la part de renouvelable dans le mix énergétique en 2030 et atteindre la neutralité carbone en 2050 ? La relance du nucléaire, actée en 2022 par le président de la République Emmanuel Macron, avec la construction de six nouveaux réacteurs d'ici 2050, y suffirait-elle ?

« Le mix énergétique doit avancer sur deux jambes : le renouvelable et le nucléaire », appuie Mathieu Stortz, directeur général de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) dont la concession unique du Rhône a été prolongée jusqu'en 2041 par une loi d'aménagement de 2022, avec une triple mission : la navigation, l'irrigation et la production électrique. Un modèle pensé il y a 90 ans « finalement très moderne ».

N'empêche : les négociations autour du régime des concessions pouvaient-elles le contester ? « Il a fallu convaincre », reconnaît Mathieu Stortz qui fait valoir le besoin d'augmenter nos capacités dans les énergies renouvelables (ENR).

Dans l'hydroélectricité (la

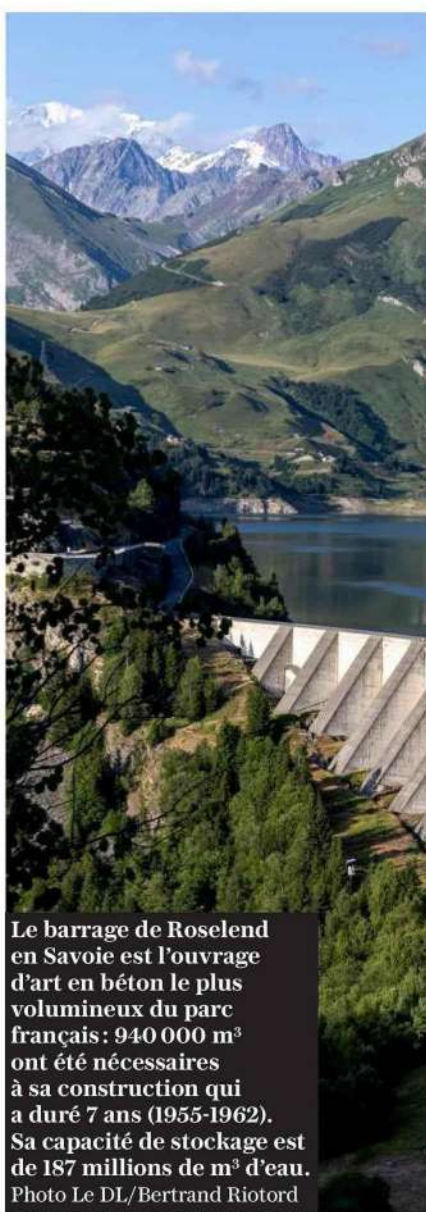
CNR représente 25 % de la production française), cela se traduit par 700 millions d'euros investis dans de nouveaux chantiers dont six petites centrales d'ici 2035, sans compter celle réalisée dans l'Oisans (Isère), qui constitue une première à cette hauteur pour le concessionnaire. « Nous avons 1 000 mégawatts (MW) installés sur l'éolien et le photovoltaïque, précise Mathieu Stortz, notre ambition est de doubler ce chiffre en 2030. En parallèle, plus de deux milliards d'euros seront investis dans la maintenance de nos ouvrages existants. Les plus anciens ont 75 ans, l'objectif est de leur faire dépasser les cent ans. »

Hydrocop, quatrième producteur d'hydroélectricité en France (dont les deux tiers se font dans les Alpes), lui aussi, se projette. Né en 2011 du regroupement d'entreprises locales d'énergies renouvelables, il dispose d'un parc de 40 centrales. Son ambition à l'horizon 2035 : « Produire 500 gigawattheures (GWh) en propre, annonce Jean-Eric Carré, directeur général. Nous sommes à 425 GWh aujourd'hui. Ce programme ne

se fera pas, estime-t-il, seulement avec des aménagements neufs mais aussi avec des acquisitions d'ouvrages existants à rénover et à optimiser. »

Les conditions n'ont sans doute jamais été aussi favorables pour y parvenir...

● **Céline Ferrero**



Le barrage de Roselend en Savoie est l'ouvrage d'art en béton le plus volumineux du parc français : 940 000 m³ ont été nécessaires à sa construction qui a duré 7 ans (1955-1962). Sa capacité de stockage est de 187 millions de m³ d'eau.
Photo Le DL/Bertrand Riotord

